

Pont-Péan

LETTRE D'INFORMATION # 3

Édition spéciale covid-19

NOVEMBRE 2020

Suite à la 2^{ème} vague de la pandémie qui a contraint le gouvernement à l'instauration d'un nouveau confinement, la municipalité a mis en place des mesures permettant la continuité des services publics. Le plan Communal de Sauvegarde a été activé pour pouvoir soutenir les personnes les plus fragiles. Cette lettre vous informe des principales dispositions au niveau de Pont-Péan. Nous vous appelons à soutenir le commerce local et tenons à saluer les commerçants qui ont su s'organiser dans un contexte difficile pour certains. Merci de respecter les consignes sanitaires pour le bien de tous.

Point sur les nouvelles mesures de confinement

Vos services publics s'adaptent

La mairie

L'accueil de la Mairie reste ouvert au public. Un standard téléphonique est mis en place le mardi de 9h à 12h, le mercredi et le vendredi de 9h à 10h.

Lun.		14 h – 17 h 30
Mar.		14 h – 17 h 30
Mer.	10 h – 12 h	14 h – 17 h 30
Jeu.		14 h – 17 h 30
Ven.	10 h – 12 h	14 h – 17 h 30
Sam.	9 h – 12 h	

Services techniques

Les agents des services techniques continuent d'assurer leur mission d'entretien des espaces publics.

La Médiathèque

La Médiathèque s'adapte à la situation sanitaire et reste ouverte sous forme de drive. Accédez au catalogue et passez commande en ligne : <http://www.mediathèquepontpean.fr> ou par mail en indiquant la liste des documents que vous avez choisis : mediathèque.accueil@pontpean.fr ou encore par téléphone : 02 99 52 80 53. Les bibliothécaires vous contacteront ensuite pour vous fixer un rendez-vous pris les mardi, mercredi et vendredi de 16h à 18h, et le samedi de 10h à 12h.

Les permanences Pôle emploi

Les permanences Point Accueil Emploi sont maintenues, uniquement sur rendez-vous, par téléphone 07 82 83 59 28 ou contact@pae-sud-rennes.fr.

La Poste de Pont-Péan

Le bureau de poste de Pont-Péan reste ouvert le mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 12h.

Établissements scolaires, accueil de loisirs

Le groupe scolaire Lucie Aubrac, le service restauration, les accueils périscolaires du matin et du soir et l'accueil de loisirs restent ouverts. Les inscriptions sont obligatoires via le portail famille : <https://pontpean.portail-familles.net/>. Il est important de garder son enfant à la maison s'il est cas contact ou s'il présente des symptômes du covid-19 (toux, fièvre...).

Petite enfance et Local Jeunes

Les services Petite Enfance et Local Jeunes restent fermés durant la période de confinement.

Les espaces sportifs

Tous les espaces sportifs sont fermés, y auront accès uniquement les écoliers et collégiens dans le cadre de la pratique sportive scolaire.

Espaces culturels

L'Espace Beausoleil est fermé au public. Tous les spectacles sont suspendus pour la durée du confinement. Contact : espacebeausoleil@pontpean.fr

Les parcs et aires de jeux

Les parcs et jardins sont ouverts. Vous y avez accès dans la limite du kilomètre autorisé. Les aires de jeux sont quant à elles fermées au public.

Les déchèteries

Les déchèteries de Rennes Métropole restent ouvertes.

La banque alimentaire

La banque alimentaire est ouverte tous les samedis matin de 9h00 à 11h00. L'ouverture des droits est examinée préalablement par une assistante sociale.

Aide aux personnes vulnérables

Il peut être effectué des courses de première nécessité pour les personnes isolées dont l'état de santé ne le permettrait pas. Si vous êtes dans ce cas ou si vous connaissez quelqu'un qui aurait besoin d'aide contactez le 06 76 87 77 00.

Les attestations

Des attestations permanentes doivent être obtenues pour les déplacements domicile travail et pour amener les enfants à l'école. Tout autre motif de déplacement requiert une attestation individuelle, à télécharger sur www.interieur.gouv.fr. Des exemplaires papier sont disponibles en mairie et dans les commerces.

Le port du masque

Le port du masque est obligatoire en Ile-et-Vilaine

Il est obligatoire absolument PARTOUT, dans la rue, les services publics, les magasins... et ce à partir de 11 ans (recommandé à partir de 6 ans).



Le port du masque est obligatoire à l'école à partir du CP

Les parents doivent s'assurer que leurs enfants possèdent bien 2 masques par jour. Afin de soutenir les familles, la mairie met à disposition des élèves de l'élémentaire Lucie Aubrac son stock de masques tissu enfant. Rennes Métropole vient également de passer une commande de 80 000 masques en tissu réutilisables. Dans les prochains jours, 2 masques seront remis à tous les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires des 43 communes de Rennes Métropole.

La ville dispose de masques en tissu

Il est possible d'obtenir jusqu'à 2 masques par habitant taille adulte ou enfant, à l'accueil de la mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile et livret de famille.

Les cas de prise en charge

Vous pouvez bénéficier de masques gratuits sur présentation d'un document attestant d'un résultat positif à un test virologique du virus covid-19 ou si vous avez été identifié comme cas contact, sur ordonnance de votre médecin si vous êtes une personne dite fragile ou vulnérable, ou si vous êtes bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire ou de l'aide médicale de l'état (AME).

+ d'info sur www.pontpean.fr

Soutenons nos commerçants et consommons local

Dans ce contexte si spécial, les commerçants adaptent leurs services pour apporter un maximum de satisfaction aux habitants. La vente à emporter se développe, les horaires d'ouverture varient, et leur volonté de garder le contact avec leur clientèle reste intacte. Pour le retrait de vos commandes, pensez à vous munir de votre attestation de déplacement dérogatoire, de votre masque et veillez à bien respecter les gestes barrières.

LES COMMERCE ALIMENTAIRES

■ Boulangerie la Minopain

La boulangerie la Minopain conserve ses horaires d'ouverture, lundi, mardi, jeudi, vendredi, samedi de 7h à 13h15 et de 14h30 à 19h30, et le dimanche de 7h15 à 13h.

■ Boulangerie Simon

La boulangerie Simon conserve ses horaires d'ouverture du mardi au vendredi de 7h à 13h30 et 15h à 19h30, le samedi de 7h à 16h30 et le dimanche de 7h à 13h.

■ Boucherie traiteur Rouault

La boucherie charcuterie traiteur Rouault est ouverte du mardi au vendredi de 8h30 à 13h et de 15h30 à 19h30 et le samedi en continu de 8h30 à 18h30. Pour connaître le plat du jour et réserver téléphonez au 02 99 52 41 83. Un service de livraison à domicile (entre 13h et 15h) gratuit est mis en place destiné aux personnes en situation de vulnérabilité.

■ Galettes d'Angèle

La vente de galettes et crêpes à emporter s'effectue du mardi au samedi de 17h à 20h. Les commandes sont à passer par téléphone au 06 63 03 43 31.

■ Pizza di Mozza

La pizzeria propose des pizzas, burgers, kebabs et tacos en vente à emporter et en livraison. Les commandes se prennent par téléphone au 02 99 57 51 97. Les livraisons sont maintenues 7 jours sur 7, tous les soirs pendant toute la durée du confinement.

■ Restaurant et station Les Genêts

Le restaurant Les Genêts propose des repas à emporter. Découvrez les menus de la semaine sur la page Facebook *Restaurant Les Genêts Pont-Péan*, passez commande par téléphone 02 99 52 83 71 et venez retirer vos plats à l'heure convenue lors du passage de commande. Le service de vente à emporter est possible de 11h30 à 18h30. La station des Genêts reste ouverte de 7h30 à 18h30.

■ Restaurant La Paillote

Le restaurant La Paillote propose des plats à emporter qu'il faut réserver le matin ou la veille par téléphone au 02 99 52 83 35. Le retrait s'effectue du lundi au vendredi de 11h30 à 13h30.

■ U express

Le supermarché U express conserve ses horaires du lundi au samedi de 8h30 à 19h45 et le dimanche de 9h à 12h30.

LES COMMERCE NON ALIMENTAIRES

■ Équilibre et harmonie

Gwenaëlle Quéré esthéticienne communique sur sa page Facebook *Équilibre et Harmonie à Pont Péan* et reste joignable sur son portable 06 61 32 24 77, pour toute commande de produits et bons cadeaux.

■ La cabane du coiffeur

La cabane du coiffeur propose la revente de shampoings, soins, texturant et coffrets de Noël. Le retrait des commandes s'effectue à La Mine de l'Optique. Camille Cabannes reste joignable pour tout conseil sur les réseaux Instagram et Facebook page *La cabane du coiffeur*.

■ La Mine de l'Optique

La Mine de l'Optique ouvre du mardi au vendredi de 9h30 à 12h et de 14h à 19h et le samedi de 9h30 à 16h.

■ Ma Signature fleuriste

Le stock de fleurs et plantes de Ma Signature Fleuriste est disponible à la vente à la Mine de l'Optique. Sébastien Tigeot assure les commandes à emporter de fleurs pour les deuils au 02 99 52 80 50.

■ Nuance coiffure

Nuance coiffure propose à la vente à emporter toute sa gamme de produits capillaires et des chèques cadeaux via les réseaux sociaux page *Nuance Coiffure* et par mail nuancecoiffure35@gmail.com. Une permanence est assurée au salon pour le retrait des produits.

■ Tabac presse Le Pont-Péannais

Le Tabac presse Le Pont-Péannais élargit ses créneaux d'ouverture, du lundi au samedi de 7h30 à 19h et le dimanche matin de 9h30 à 12h.

Depuis le 2 novembre, les amendes de stationnement, les factures de la cantine, de la crèche ou de l'hôpital, la contribution à l'audiovisuel public, les taxes d'habitation ou foncières tous les impôts qui présentent le QR code prévu à cet effet avec mention "payable auprès d'un ruraliste" sont payables au bureau de tabac le Pont-Péannais. Ce dispositif garantit la confidentialité de vos informations, vous n'avez pas à montrer votre facture au ruraliste et celui-ci n'a accès à aucune information personnelle. Vous avez juste à scanner le QR code et à payer. Le paiement passe par un terminal dédié sécurisé.

Le bar le Luso est fermé. L'auto-école, Pont-Péan auto-école est également fermée. Les garagistes et les entreprises dans le domaine du bâtiment et des travaux publics continuent leur activité. En ce qui concerne toutes les autres entreprises, artisans et auto-entreprises, nous vous invitons à prendre directement contact avec eux pour connaître leurs modalités de fonctionnement.

La nouvelle association de commerçants artisans et entreprises *Les Vitrines Pont-Péannaises* vous informe de l'activité économique de la ville via la page Facebook et répondent à vos questions par mail : lesvitrinespontpeannaises@gmail.com

Le marché dominical est quant à lui maintenu, dans le respect des gestes barrières. Distanciation sociale et port du masque sont de rigueur.

N° D'URGENCES

112 : Urgences
15 : SAMU
17 : Police secours
18 : Pompiers
3919 : Victimes de violences
06 76 87 77 00 : Élu d'astreinte
114 : Urgences par SMS
pour les personnes sourdes et malentendantes

